

VOL. 8

MARS 1902

N^o 3

BULLETIN
— DES —
RECHERCHES HISTORIQUES

ARCHÉOLOGIE—HISTOIRE—BIOGRAPHIE
BIBLIOGRAPHIE—NUMISMATIQUE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

*Qui manet in patria et patriam cognoscere tenet.
Is mihi non civis sed peregrinus erit.*

PIERRE-GEORGES ROY

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

RUE WOLFE

LÉVIS

RECHERCHES HISTORIQUES

Sommaire de la livraison de mars : Mgr de Forbin-Janson et les déportés canadiens, N.-E. Dionne ; Déportés Canadiens à la Nouvelle-Galles du Sud ; Les "Suisses" du Canada, D. Girouard ; Chrysler Farm, Benjamin Sulte ; Coroners de Québec, P. G. R. ; Montcalm et Lévis, L'abbé H.-R. Casgrain ; Saint-Jean Port-Joli, P. G. R. ; Ouverture du chemin Papineau à Montréal en 1810, L. A. Huguet-Latour ; Les manuels de nos expressions vicieuses, P. G. R. ; Noël Juchereau, sieur des Chatelets, Ignotus ; Les Hurons en Tartarie, E.-H. Blair ; Le gouverneur Prescott et sa famille ; Le major-général Sir Isaac Brock, L.-F. G. B. ; Une apparition, R. ; Questions, etc., etc.

Gravures : Mgr de Forbin-Janson ; Montcalm ; Lévis.

On peut se procurer gratuitement une livraison spécimen des *Recherches Historiques* en s'adressant au directeur de la revue, Pierre-Georges Roy, rue Wolfe, Lévis.

Abonnement : \$2 par année.

CORRECTIONS : A propos de du Calvet, page 73, "sympathique aux Canadiens," il faut ajouter "d'après des historiens".

Depuis que mon article a été écrit, j'ai eu occasion de parcourir les registres de l'état civil du révérend M. Delisle (c'est ainsi qu'il écrivait son nom et non De Lisle) de 1766 à 1787, publiés aux archives canadiennes pour 1885, p. Ixxx. L'on y trouve bien parmi les mariages quelques noms canadiens, probablement pour éluder les lois canadiennes ce qui se pratique encore aujourd'hui—mais un fait remarquable, c'est qu'en dehors du cercle des Suisses et des Huguenots, on ne peut indiquer un seul nom français parmi les baptêmes et sépultures. M. Delisle a laissé des descendants qui sont devenus catholiques et habitent Montréal

D. G.

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 8

MARS 1902

No 3

MGR DE FORBIN-JANSON ET LES DÉPORTÉS CANADIENS

Lorsque Mgr de Forbin-Janson toucha le sol canadien, le 3 septembre 1840, le pays venait de subir une violente commotion politique. Les troubles de 1837 s'étaient terminés par des exécutions sanglantes, par la destruction des propriétés de quelques-uns des insurgés, et enfin par le bannissement de 58 Canadiens-français. Partis de Québec le 28 septembre 1837, ces pauvres malheureux, frappés par la justice, arrivaient, cinq mois plus tard à Sydney, dans la Nouvelle Galles du Sud. La plupart d'entre eux laissaient en arrière des familles éplorées, des épouses et des enfants dans la consternation et même dans la détresse. (1) Pendant son séjour en Canada, l'évêque de Nancy avait reçu bien des confidences au sujet des exilés, et il avait été appelé à consoler ces familles en deuil (2). Persécuté lui-même par ses compatriotes, il sut compatir, mieux que personne, aux douleurs des infortunés privés de leurs chefs. Il devait bientôt se constituer leur protecteur auprès des grands d'Angleterre.

La première démarche que Mgr de Forbin-Janson entreprit en faveur de ses protégés, fut en novembre 1841,

(1) On calcule que 200 enfants restèrent ainsi orphelins pour une période de près de 6 années.

(2) A ce propos, Mgr de Nancy fut accusé par le "Herald" de Montréal de prêcher la trahison dans les campagnes.

quelque temps avant son départ définitif du Canada. S'adjoignant Mgr Bourget, il courut de Montréal à Québec, y saluer sir Charles Bagot, le nouveau gouverneur du Bas-Canada, et l'intéresser en même temps au sort des déportés politiques. Quelques jours après, il écrivait en France : " Si je croyais qu'une visite à la reine d'Angleterre pût obtenir quelques adoucissements au sort de plusieurs centaines de pauvres Canadiens, bannis à 6,000 lieues de leur patrie par suite de la dernière révolution tentée, il y a deux ou trois ans, je n'hésiterais point à passer par Londres en revenant en France ; mais il y aura peut-être des obstacles à ce désir de mon cœur pour un peuple que j'aime et dont je suis certain d'être aimé." (1)

Ce ne fut qu'en 1842 que Mgr de Janson put enfin réaliser son rêve de dévouement à la cause des Canadiens. Le 15 août, il arrivait à Londres, s'abouchait avec les prêtres français que la révolution avait chassés loin de leurs paroisses et de leur troupeau. Il apprit d'eux que Mgr Polding, archevêque de Sydney, était actuellement en Europe, et qu'il partirait bientôt pour la Nouvelle-Galles. Le vénérable prélat s'était intéressé au sort de ces exilés que la Providence avait conduits dans son diocèse, il leur avait prodigué ses consolations, sachant bien que ces malheureux étaient plutôt victimes de leur patriotisme outré que des criminels ou des repris de justice. Aussi les prit-il en pitié dès le début, et à la pitié se joignit bientôt un sentiment plus élevé : ce fut le dévouement à ces Canadiens, dévouement qui devait se traduire par des preuves substantielles.

Mgr de Janson apprit en outre que dom Ullathorne, bénédictin et missionnaire récemment arrivé d'Australie,

(1) Afin de prouver combien ce digne et charitable prélat était sincère, qu'il suffise de rappeler qu'il mit son nom à la tête d'une souscription, dont le but était de servir au rapatriement des déportés. Il déposa dans la caisse du comité la somme de 22,000 francs, environ \$ 1,400.



Mgr DE FORBIN-JANSON

exerçait à Coventry, dans le Warwickshire, les fonctions d'un ministère qui lui rapporta, en 1850, le titre de premier évêque de Birmingham. Mgr de Janson n'hésita pas un instant à se rendre auprès du vaillant religieux, qui avait pris fait et cause pour les condamnés canadiens, dans un long mémoire aussi touchant que concluant. Mgr Polding étant arrivé sur l'entrefaite, les deux prélats résolurent de se rendre à Knowlesley, dans le Lancaster, où demeurait lord Stanley, alors secrétaire d'Etat pour les colonies (1). Comme il fallait traverser en Irlande, le Dr Ullathorne renonça au voyage, et il laissa à ses deux collaborateurs tout le mérite de la démarche. Mgr de Janson et l'archevêque de Sydney s'embarquèrent pour Dublin, et c'est de là que le premier écrivit à la famille de Lisle Philipps (2) qu'il avait bien connue à Londres, la lettre suivante, qui nous fait connaître le résultat de son entrevue.

“ Aimable et très cher hôte,

“ Je ne prétends pas m'excuser entièrement d'être resté si longtemps sans vous remercier, vous et madame Phillipps, des bienheureuses et trop courtes journées que vous m'avez fait passer en votre angélique manoir. Puisque si souvent votre pieux et doux souvenir vient me tenir compagnie et m'exciter à servir le Seigneur avec un peu plus de ferveur, j'avoue que j'aurais dû vous en témoigner plus tôt ma reconnaissance. Mais de jour en jour, j'attendais le retour du Dr Polding pour faire, près de lord Stanley, les démarches les plus décisives en faveur de mes pauvres Canadiens ; or, ce saint archevêque de Sydney, au lieu d'être en Belgique,

(1) Lord Stanley devint lord Derby en 1844, à la mort de son père. C'est le père de l'ancien gouverneur général du Canada.

(2) Ambroise de Lisle Philipps installa les Trappistes dans l'antique monastère de "Grâce-Dieu," dans le comté de Leicester, fondé, vers 1340, par Roësie de Verdon. Grâce-Dieu était primitivement un prieuré d'Augustiniennes.

se trouvait à Rome, et je ne l'ai su qu'au bout de trois semaines. Enfin il est arrivé, je l'ai saisi au passage, et, m'étant assuré que lord Stanley était au manoir de son père, près de Liverpool, j'y ai conduit mon archevêque ; puis, nous avons eu une conférence de plus d'une heure. La mesure de grâce et d'amnistie que je réclamais ayant une grande importance politique, lord Stanley ne pouvait se prononcer, nous a-t-il dit, sans en avoir conféré lui-même avec ses collègues (et c'était déjà beaucoup que de tenir un pareil langage) ; mais l'ensemble de la conversation, la manière dont il accueillait mes réflexions sur le génie du peuple canadien et les avantages qu'une saine politique retirerait d'un acte de clémence, etc., etc., nous a laissé juger, à Mgr Polding, et à moi, que notre affaire était à peu près gagnée. Mgr Polding a même voulu que nous disions ensemble un *Te Deum* en revenant à Liverpool ; j'y ai consenti d'autant plus volontiers, que cette confiance du succès piquera d'honneur la libéralité divine..."

Les déportés canadiens ne tardèrent pas longtemps avant d'avoir de bonnes nouvelles au sujet de leur sort futur. L'avant-veille du jour où Mgr de Nancy rendait sa belle âme à son Créateur, 38 d'entre eux quittaient Sydney pour rentrer dans leur pays natal. (1) Les 18 autres devaient bientôt les suivre en Canada. Leur protecteur si dévoué n'avait pas eu la consolation d'être témoin ici-bas de l'allégresse qui se répandit dans les familles canadiennes, lors de ce retour si longtemps attendu, mais il l'a été là-haut, dans les sphères éternelles, où le bonheur a dû couronner promptement une vie si bien dépensée au service de Dieu.

N.-E. DIONNE

(1) Partis de Sydney le 9 juillet 1844, ils arrivèrent à St-Jean d'Iberville, le 18 janvier 1845, après une absence de cinq ans et demi.

DÉPORTÉS CANADIENS À LA NOUVELLE-
GALLES DU SUD

Guérin dit Dussault, Louis	Cultivateur	Chateauguay
Guimond, Joseph
Lepailleux, Fr-Maurice	Huissier
Newcombe, Samuel	Médecin
Rochon, Jérémie	Charron
Thibert, Jean-Louis	Cultivateur
Thibert, Jean-Marie
Trudel, J.-B.
Huot, Charles	Notaire	Napierville
Leblanc, David-Drossin	Cultivateur
Leblanc, Hubert-Drossin
Hébert, Jos-Jacques
Morin, Achille-G.
Morin, Pierre-Hector	Patron de navire
Paré, Joseph	Cultivateur
Bigonnesse dit Beaucaire, F.	St-Cyprien
Défaillète, Louis
Hébert, Jacques-David
Lavoie, Pierre-M.
Marceau, Joseph (1)
Languedoc, Etienne	St-Constant
Longtin, Joseph
Longtin, Moïse
Lanetot, Hippolyte	Notaire	St-Rémis
Pinsonnault, Louis	Cultivateur
Pinsonnault, René	St-Edouard
Robert, Théophile
Pinsonnault, Pascal	St-Philippe

(1) Marié en exil, il y prolonge son séjour.

Bourdon, Louis.....	Marchand.....	St-Césaire
Bousquet, J.-B.....	Meunier.....	“
Guertin, F.-X.....	Cultivateur.....	“
Bergevin dit Langevin, C.	“.....	Ste-Martine
Chevrefils, Ignace-Gab. (1)	“.....	“
Buisson, Constant.....	Forgeron.....	“
Dumouchel, Joseph.....	Cultivateur.....	“
Dumouchel, Louis (2)....	Hôtelier.....	“
Laberge, Jean.....	Charpentier.....	“
Touchette, F.-X.....	Forgeron.....	“
Turcot, Louis.....	Cultivateur.....	“
Alarie, Michel.....	Charpentier.....	St Clément
Bourbonnais, Désiré.....	Forgeron.....	“
Goyette, Jacques.....	Cultivateur.....	“
Goyette, Joseph.....	Charpentier.....	“
Papineau dit Montigny, A. Forgeron.....	“.....	“
Provost, F.-X.....	Hôtelier.....	“
Rochon, Toussaint.....	Charron.....	“
Roy, Basile.....	Cultivateur.....	“
Roy dit Lapensée, Chs....	“.....	“
Béchar, Théodore.....	“.....	Blairfindie
Coupal dit Lareine, A.	“.....	“
Langlois, Etienne.....	“.....	“
Gagnon, David.....	Charpentier.....	St-Timothée
Julien, Louis.....	Cultivateur.....	“
Prieur, F.-X.....	Marchand.....	“
Bouc, Chs.-Guill.....	Bourgeois.....	Terrebonne
Rochon, Ed.-Pascal.....	Charron.....	“
Mott, Benjamin.....	Cultivateur.....	Alburg (Vt)
Ducharme, Léandre.....	Commis.....	Montréal

(1) Mort en exil.

(2) Mort en exil.

LES " SUISSES " DU CANADA.

L'origine de ce nom, donné aux protestants de langue française dans la province de Québec, remonte à une époque beaucoup plus reculée que celle indiquée par votre correspondant, t. 4e, p. 315 ; elle date de la cession même du pays à la Grande-Bretagne. Les Suisses protestants et les Huguenots jouissaient alors d'une influence considérable à la cour de St-James, à laquelle ils étaient entièrement dévoués. Salzas, suisse de naissance, était le député gouverneur du prince de Galles. Le général Budé, natif du Pays de Vaud, dont le nom figure à plusieurs pages du journal du gouverneur Haldimand, occupait une position confidentielle auprès du Roi lui-même. Haldimand était également suisse, plus familier avec la langue française qu'il écorchait cependant d'une façon atroce. Il vint au Canada comme militaire en 1755 avec le colonel Bouquet, un autre Suisse, qui a joué un rôle important au pays jusqu'à l'année 1765.

Après la conquête, durant le règne militaire et pendant près de vingt ans, les Suisses et les Huguenots remplissaient les premières fonctions de la colonie, entr'autres : Haldimand, gouverneur des Trois-Rivières, puis du Canada ; Conrad Guky, son secrétaire, ancêtre des Guky de Beauport ; Joseph Bruyères, secrétaire du gouverneur Burton ; Hector Cramahé, secrétaire de Murray, puis président du Conseil et enfin lieutenant-gouverneur ; François Mounier, membre du Conseil ; Francis Masères, procureur-général ; capitaine Jean-François-Louis Genevay, député paie-maître général pour le district de Montréal, un ami d'Haldimand ; général Sir Austin Prévost, membre du Conseil ; enfin le fameux Pierre-Antoine Roubaud.

M. Borthwick, chapelain anglican de la prison de Montréal, constate, *History of Montreal*, p. 15, qu'en 1764 la

commission de la Paix pour le district de Montréal ne contenait que deux noms français, qui étaient suisses. "Hence arose", ajoute-t-il, "the saying of a French Protestant being a Swiss." Isolé, ce fait serait peut être insignifiant, mais ajouté aux exemples qui précèdent, il tend à établir que les Suisses et les Huguenots s'étaient emparés de toutes les branches de l'administration publique.

Pierre Du Calvet, riche négociant si sympathique aux Canadiens, était aussi huguenot, mais il avait habité le Canada sous la domination française, où il avait eu le temps de connaître et d'apprécier les Canadiens. Aussi il n'hésita pas à épouser leur cause dans leurs luttes contre le gouverneur Haldimand. Les Canadiens ont toujours gagné à être vus de près.

Tous ces fonctionnaires protestants et français étaient une nécessité de la situation. Pendant des années, la population resta exclusivement française et catholique, à part les militaires, les fonctionnaires et les négociants, résidant dans les villes, et les soldats licenciés, établis principalement à la campagne, où ils finirent par se fondre dans l'élément dominant. Il fallait des gouvernants français et comme les Suisses et les Huguenots pouvaient seuls prêter le serment d'allégeance essentiellement anti-catholique, communément appelé le serment d'abjuration ou du test, ils furent nécessairement choisis.

Mais il fallait songer à l'avenir. Les autorités espérèrent trouver des serviteurs publics parmi la population même du pays. On crut devoir favoriser ce résultat en faisant de la propagande religieuse, et encore cette fois des Suisses et Huguenots furent appelés. C'étaient MM. de Montmollin à Québec, Veyssières aux Trois-Rivières et De Lisle à Montréal, avec un appointement de \$1000 chacun. Leur mission fut loin d'être un succès si l'on en juge un mémoire

officiel du temps (1784), reproduit au rapport de M. Brymner pour 1889, p. 48. Voir aussi *Bulletin*, III, 2. Après plus de vingt années d'apostolat, non seulement il n'y avait pas encore d'église protestante dans toute la province, mais la prédication française avait été pratiquement abandonnée. Le catéchisme n'était pas enseigné. A Montréal, la communion était administrée 3 ou 4 fois l'an, à Québec moins souvent, et aux Trois-Rivières jamais. Quatre sermons en français seulement furent délivrés en quatre ans, de 1780 à 1784, et comme les pasteurs ne pouvaient prêcher en anglais, on résolut de se dispenser de leurs services. A Montréal, les protestants se rallièrent autour de la chaire d'un ancien chapelain presbytérien, du 84^e régiment, le révd. M. Eethune, dont la nombreuse famille, sinon lui-même, finit par entrer dans le giron de l'Eglise anglicane, où ses descendants se distinguèrent, l'un d'eux ayant été évêque.

Ainsi finit vers la fin du 18^e siècle le règne des Suisses au Canada, tant dans l'Etat que dans l'Eglise, sans qu'aucun d'eux n'ait laissé de postérité, si ce n'est Gugy et de Montmollin dont les filles épousèrent des Anglais, entr'autres M. Marler, père de M. Marler, longtemps comptable à la procure du séminaire de Montréal.

La loyauté des Canadiens fut mise à l'épreuve dès le commencement du régime britannique. A peine le traité de cession était-il signé, qu'un appel aux armes fut fait pour réprimer la conspiration de Pontiac, qui, à la tête des nations sauvages de l'ouest, était déterminé de chasser les Anglais des territoires des grands lacs. M. Sulte affirme que de 1764 à 1766, six cents Canadiens s'enrôlèrent volontairement pour aller combattre cet ancien et fidèle ami des Français aux côtés des troupes anglaises (*Canada-Français*, VII, 112). Kingsford dit qu'en 1764, Québec, Trois-Rivières et Montréal envoyèrent 300 volontaires canadiens. (V. 76).

Quelques années après, l'horizon politique devint sombre et menaçant aux colonies anglaises. Il était évident qu'elles se préparaient à jeter le masque de la loyauté. L'Angleterre vit de suite qu'il était urgent de se rapprocher des Canadiens. En 1774, par l'Acte de Québec, elle leur accorda à peu près tout ce qu'ils désiraient. Les lois françaises et les droits du clergé, même la dime étaient rendus. Un nouveau serment d'allégeance exigeait de la part des catholiques seulement (les autres sujets restant soumis à l'ancien serment) fidélité au Roi pure et simple, sans toucher à la religion. Aussi, lorsque l'étendard de la révolte fut levé par les fils d'Albion de la Nouvelle-Angleterre, soutenus par la France, les Canadiens-français n'hésitèrent pas à défendre le drapeau britannique sur les champs de bataille. Ce sont eux qui ont sauvé le Canada à la Grande-Bretagne. En récompense de leur loyauté, le parlement impérial accordait la constitution de 1791 qui sépara le Haut du Bas-Canada et dans une grande mesure compléta l'œuvre de l'autonomie des Canadiens, malheureusement sans accorder le gouvernement responsable. Au Conseil exécutif, ils comptaient quatre des leurs sur huit. Au Conseil législatif, sept sur quinze, inégalité qui causa tant de troubles et de conflits qui amenèrent l'insurrection de 1837-38. À l'Assemblée législative, ils en avaient trente-quatre sur cinquante. Ils réussirent, malgré l'opposition du parti anglais, à élire l'orateur, Jean-Antoine Panet, et à faire adopter la langue française comme langue officielle. Ils avaient triomphé presque sur toute la ligne. L'existence des Suisses était frappée à mort et leur puissance devenait une chose du passé. À cette époque, l'Angleterre redoutait si peu l'influence française et catholique qu'elle encourageait l'immigration au Canada d'un bon nombre de prêtres et de royalistes chassés de la France par la Révolution.

Les Suisses ont laissé de bien tristes souvenirs que la population pouvait difficilement oublier. Un incident de la guerre de 1812 nous permettra d'en juger.

A l'automne de 1813, les Suisses étaient de nouveau au Canada, tout puissants dans la milice Bas Canadienne. Le commandant-en-chef des forces était le gouverneur-général, Sir Georges Prévost, suisse d'origine. A ses côtés, étaient le général de Meuron et le général Louis de Watteville, tous deux aussi suisses, arrivés durant l'été à la tête de quelques régiments composés en grande partie de Suisses, Allemands et Français, catholiques et protestants, dont un bon nombre, entr'autres D'Odet D'Orsonnens, restèrent au pays, après avoir été licenciés. D'après M. Sulte, qui vient de publier une étude documentée sur la *Bataille de Chateauguay*, Prévost et de Watteville, le premier par ambition et le second par jalousie, avaient résolu de faire échouer l'expédition du colonel Salaberry, dans le seul but de l'amoindrir à leur profit. Lorsque la bataille fut livrée le 26 octobre 1813, ce dernier n'avait en tout et partout sous ses ordres que cinq à six cents miliciens pour repousser 7000 Américains, et encore 200 de ceux-là furent placés à l'arrière-garde sous le colonel MacDonnell et ne prirent aucune part au feu. Le plan de résistance fut arrêté et exécuté par de Salaberry seul et ses volontaires, presque tous Canadiens-français. Prévost et de Watteville reposaient paisiblement à cinq milles plus bas, à la tête de 1000 hommes et ils n'apparurent seuls sur les lieux du combat qu'après la retraite précipitée du général américain Hampton. Ils avaient néanmoins eu avis de l'attaque dès le commencement. Encore une fois, le Canada avait été sauvé par les Canadiens-français. Le duc de Kent écrivait de Londres au père de Salaberry en mars 1814: "There is not anyone here who does not regard him (le fils) as the hero who saved Lower Canada." (Kingsford,

VIII, 372). L'importance de la victoire ne fut pas réalisée de suite, mais aussitôt qu'elle le fut, les deux frères suisses en réclamèrent tout le crédit et l'honneur et reléguèrent au deuxième rang l'immortel de Salaberry. La dépêche officielle de Sir Georges, dit Kingsford, n'est qu'un tissu de mensonges, "a tissue of misrepresentations". (VIII, 370). Aussi, les hommes de Salaberry, qui avaient été négligés, abandonnés et exaspérés, ne se lassaient de se dire : "Les maudits Suisses." M. Sulte m'assure qu'il a obtenu ce détail des sergents de Salaberry, qui est le point qui nous intéresse le plus pour le moment.

Lorsque vingt-cinq ou trente ans plus tard, les prédicants suisses reparaisent sur la scène pour fonder une mission française à Montréal, puis à la Grande-Ligne, à Berthier et à la Pointe-aux-Trembles, il ne manquait pas de gens au pays qui se rappelaient ou au moins avaient entendu parler du règne des Suisses. Le nom traditionnel s'imposait tout naturellement aux nouveaux venus, appelés à reprendre la mission de M.M. De Lisle, de Montmollin et Veyssières.

Les Canadiens-français des campagnes et des villes n'ont pas cessé depuis de le donner à tous les protestants de langue française, à leurs églises et à toutes les institutions qu'ils ont établies. Ainsi, ils disent l'école suisse, le collège suisse, l'église suisse et le plus souvent la *mitaine*, dérivation de l'anglais *meeting*, qui signifie lieu du culte des dissidents et protestants.

D. GIROUARD

Moncton, ville du Nouveau-Branswick située sur la rivière Peticodiac, a pris son nom du lieutenant-colonel Robert Monckton qui prit les forts de Gaspareaux et de Beauséjour en 1755. Monckton fut nommé, l'année suivante, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse. Il assista au siège de Louisbourg en 1758 et fut blessé sous les murs de Québec.

CRYSLER FARM

Le champ de bataille du 11 novembre-1813, dans le comté de Dundas, sur le bord du Saint-Laurent, avait été donné par la couronne à Ludowick Acker le 1er septembre 1797, lequel l'avait passé à John Crysler le 14 avril 1804, mais ce dernier l'avait cédé à Charles Jones et à Levius P. Sherwood, le 14 mai 1812, tout en demeurant avec sa femme dans la maison de la ferme où monsieur Jacques Viger et autres officiers les virent en 1813.

Sherwood repassa le titre à John Crysler le 12 novembre 1821.

Crysler vendit à John Shuter, Joseph Shuter et Robert C. Wilkins le 1er avril 1824.

La propriété retourna à John Crysler le 15 juillet 1845 ; ensuite elle changea deux ou trois fois de maître. Depuis quelques années elle appartient à Abram Van Allen. C'est lui qui a vendu le petit morceau de terre où l'on a élevé un monument, l'été de 1895.

BENJAMIN SULTE

CORONERS DE QUÉBEC

William Conyngham 1764 ; Isaac Werden 1770 ; David Lynd ; John-William Woolsey, 4 avril 1792 ; J. Mure (1), 14 septembre 1807 ; Henry Blackstone, 1er mai 1811 ; John Fletcher, (2) 16 mai 1814 ; John-Gawler Thompson (3), 25 juin 1818 ; Bernard-Antoine Panet, 28 avril 1827 ; C. Panet (4), 8 octobre 1831 ; Jean-Antoine Panet (5), 2 octobre 1839 ; L'honorable Charles-Eugène Panet, 5 mai 1860 ; James Prendergast, 9 avril 1874 ; Alfred-G. Belleau, 20 mai 1875.

P. G. R.

- (1) Pendant l'absence de J.-W. Woolsey.
(2) Conjointement avec Henry Blackstone.
(3) " " "
(4) " " " B.-A. Panet
(5) " " " " " "



MONTCALM

MONTCALM ET LÉVIS

Rarement deux commandants furent unis d'une si étroite amitié et s'entendirent si bien ensemble dans leurs opérations ; et cependant leurs caractères présentaient des contrastes frappants. Autant l'un était ardent, autant l'autre était tempéré.

Montcalm était le véritable méridional ; son tempérament avait la chaleur du ciel de Provence ; il s'emportait facilement, mais redevenait maître de lui-même avec autant de facilité.

Le chevalier de Lévis, quoique né dans le Midi comme Montcalm, n'avait rien de son impétuosité ni de sa loquacité. Il était calme, froid, sobre de paroles.

Tous deux étaient également ambitieux, rêvant toujours de l'avancement dans la carrière militaire et des honneurs, ayant les yeux sans cesse tournés vers la cour de Versailles pour demander ce que, dans le style du temps, on appelait des grâces. Mais Montcalm se créait des obstacles, tandis que Lévis les évitait avec le plus grand soin, ne perdant jamais de vue, le but qu'il poursuivait.

L'ABBÉ H.-R. CASGRAIN



LÉVIS

SAINT-JEAN PORT-JOLI

Le 25 mai 1677, le comte de Frontenac concédait à Noël Langlois deux lieues de terre de front le long du fleuve Saint-Laurent, du côté sud, à commencer depuis les terres qui appartiennent à la Delle La Combe, en remontant le dit fleuve jusqu'à la concession de la Delle Geneviève Couillard avec deux lieues de profondeur."

Noël Langlois revendit peu après son fief à Charles Aubert de la Chesnaye, dans la famille duquel il demeura depuis.

En 1756, le sieur Ignace Aubert de Gaspé, seigneur de Port Joli, donna un terrain pour y élever une église. La même année, M. Dalbec, missionnaire, fit construire une petite chapelle en bois qui fut mise sous le patronage de saint Jean-Baptiste. Cette chapelle fut remplacée en 1779 par l'église actuelle, qui est encore très bonne, quoiqu'agée de 123 ans.

Saint-Jean Port-Joli fut d'abord desservi par les curés de l'Islet. Ainsi M. Dalbec, curé de l'Islet, desservit Saint-Jean Port-Joli de 1756 à 1767 ; M. J. Hingan de 1767 à 1779, et M. Jacques Panet de 1780 à 1781. Les trois curés ci-dessus signaient leurs actes et s'intitulaient : curé de l'Islet et de Saint-Jean Port-Joli.

Les curés résidents de Saint-Jean Port-Joli ont été : MM. Charles Faucher, 1781-1793 ; Jean-Baptiste Perrat, 1793-1799 ; Keller, 1799-1808 ; François Brunet, 1808-1809 ; Gabriel-Elzéar Taschereau, 1809-1813 ; Antoine Tabeau, 1813-1814 ; François Boissonnault, 1814-1843 ; Louis Parent, 1843-1870 ; Hyacinthe Gagnon (desservant), 1870-1871 ; Joseph Lagueux, 1871-1888 ; C.-E. Frenette, curé actuel.

P. G. R.

RÉPONSES

Ouverture du chemin Papineau a Montreal en 1810. (VIII, II, 857.)—Souscription pour ouvrir un chemin commun, à l'usage particulier des souscripteurs et de ceux qui contribueront à faire le dit chemin, soit par argent, ou par travail, pour communiquer du faubourg Sainte-Marie, près cette ville, à la côte de la Visitation.

Les conditions de cette souscription étaient que Maître Joseph Papineau (père de l'hon. L.-J. Papineau), notaire de cette ville, prendrait cession et transport, à titre de fidei-commis du sieur John Peckle junior, de la terre qu'il avait acquise en 1809 du sieur Monarque père et de ses enfants, le 21 juillet, contenant la dite terre 2 arpents de front sur environ 60 arpents de profondeur, tenant par devant à la grande rue du faubourg Sainte-Marie, par derrière au chemin de front de la côte de la Visitation.

Cette terre a été divisée par lots en la manière suivante. D'abord il a laissé une place commune d'un arpent de largeur sur trois arpents de profondeur (place Papineau) et chaque côté de la dite place il y a 12 emplacements de 45 pieds de front sur 90 pieds de profondeur ; et au bout de la dite terre il a été pris sur le milieu de la dite terre un chemin de 70 pieds de largeur et gagnant jusqu'au chemin de front de la côte de la Visitation.

De chaque côté du dit chemin il y a eu d'abord 10 lots d'un demi arpent de front sur 145 pieds de profondeur ; ensuite il y a eu 12 lots chaque côté du dit chemin d'un arpent de front chacun ; ensuite, 16 autres lots chaque côté du dit chemin d'un arpent et un quart de front chacun, ensuite 6 lots d'un arpent et demi, et enfin le reste de la terre en 4 ou 5 lots de 2 arpents de front.

Il devait être laissé de distance à autre des avenues de 36

pieds de largeur afin de faciliter par la suite la communication avec les terrains adjacents.

Touté la souscription ayant été remplie entre le 28 avril et le 5 mai 1810, en la maison du sieur Fromenteau, au faubourg Sainte-Marie, près cette ville, les 116 lots pour lesquels a été faite la souscription ont été mis au sort et adjugés aux personnes suivantes : (côté sud) Pierre Monarque fils ; Alexander Mackay ; Charles Simon Delorme ; Thomas Molson ; Dr Ross ; M. Blyther ; François Boucher ; Benjamin Beaubien ; Gilbert Miller ; Thomas Valois ; Frédéric Stevenson ; Henry Dow ; Marie Nau ; Michel Fournier ; L.-M. Viger ; Hon. J. McGill ; A. Mackay ; C. Slappell ; St-George-Dupré ; W. Cook ; Amable Perrault ; réservé ; Lawrence Murphy ; J. Bédard ; Mlle Rosalie Papineau ; Benjamin Papineau ; D. Ogden ; Fred. Stevenson ; Alex. Logie ; M. McGillivray ; John Molson ; W. Harnois ; J. Blackwood ; Ls. Lamontagne ; H. Lamontagne ; Hon. P. Panet ; H. Pierre ; réservé ; réservé ; Alex. MacKay ; réservé ; réservé ; Joseph Gauvin ; F. Delorme ; Fahey Dewitt ; Michel Vincent ; J. McGill ; L. Guy ; A. Dubord Latour ; W. Ermatinger ; Mlle Déseri ; H. Logan ; réservé ; Henri Pierre ; Mme Perrault ; A. Cuvillier ; D. Rousseau ; J. McGill ; Samuel David ; Ant. Papineau ; P. Monarque ; J. McGill ; réservé ; (côté nord-est) D. Rousseau ; Michel Vincent ; A. T. Papineau ; Ant. Papineau ; Mlle Louise Lepailleur ; Henry Savage ; Amable Devileray ; Chs. Prevost ; McTavish McGillivray ; Vincent Dufort ; Stephen Sewell ; Pierre Luckin ; Joseph Roy ; Samuel Woolwich ; Alexis Patenaude ; F. Saint-Amour ; J.-B. Desery ; J. B. B. Laroche ; James McDonnell ; L. J. Papineau ; Pierre Desautels ; Louis Guy ; réservé ; J. Richardson ; Th. Delisle ; James Strather ; P. Monarque ; Arthur Gilmour ; Dr Ross ; Dr Ross ; Charles Bourque ;

Fred. Stevenson ; George Clark ; Frs. Daveluy ; Didier Joubert ; L.-M. Cadieux ; Chs. Lamontagne ; Fred. Gunnesman ; A.-S. Lange ; O. Forsyth ; Ed. W. Gray ; Lamer Fraser, Jos. Bouthillier ; James Brown ; Mlle Ang. Curran ; O. Labadie ; O.-A.-L. Noreau ; Alex. MacKay ; Th. Roy ; Dr Ross ; Pierre Huguet Latour ; J.-Bte. Durocher ; réservé ; O. Richardson ; Frs Bender ; M. Gregory ; Ignace Bertrand ; David David ; M. Delorme ; Michel Fournier ; Hart Payan ; John Grogory ; réservé.

N. B. Les 10 lots réservés ont été vendus de gré à gré.

Après avoir tiré au sort, les souscripteurs demeurèrent d'accord de nommer le dit chemin de communication *chemin Papineau*.

Recettes : 116 lots tirés au sort à 600 francs	69,600
4 lots vendus de gré à gré, à 600 francs	2,400
Une grange vendu	420
	<hr/>
Total de la recette	72,420
Dépenses : Achat de la terre, capital et intérêts	38,118,11
Comm., arpentage, etc	3,249,00
Déboursés pour ouverture du chemin	75,276,06
Dépenses en 1811, 1816 et 1817	13,060.00
	<hr/>
	72,699.17
Déficit	279.17

Il restait 6 emplacements à vendre dont le produit a dû payer ce déficit.

L. A. HUGUET-LATOURE

Les manuels de nos expressions vicieuses.
(VII, XII, 849.) — Il peut exister un grand nombre de dictionnaires ou manuels de nos expressions vicieuses. Pour notre part, nous en connaissons quatorze :

J.-P. Boucher-Belleville : *Dictionnaire des barbarismes et*

des solécismes les plus ordinaires en ce pays, avec le mot propre ou leur signification. 1855. 23 pages in-8.

L'abbé Thomas Maguire : *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adopté au jeune âge, et suivi d'un recueil de locutions vicieuses.* Québec, 1841.

L'abbé N. Caron : *Petit vocabulaire à l'usage des Canadiens-français, contenant les mots dont il faut répandre l'usage et signalant les barbarismes qu'il faut éviter, pour bien parler notre langue.* Trois-Rivières, 1880. 63 pages in-8.

J.-G. Gingras : *Manuel des expressions vicieuses les plus fréquentes.* Ottawa—1880. 61 pages in-16. (1)

Recueil des expressions vicieuses et des anglicismes les plus fréquents. Par un membre de la Société Typographique de Québec. Québec—1861. 46 pages in-16.

J.-A. Manseau : *Dictionnaire des locutions vicieuses du Canada suivi d'un Dictionnaire Canadien.* Québec—1881. 119 pages in-16.

Arthur Buies : *Anglicismes et Canadianismes.* Québec—1888. 106 pages in-16.

J.-P. Tardivel : *L'anglicisme voilà l'ennemi.* Québec—1880. 28 pages in-12.

Raoul Rinfret : *Dictionnaire de nos fautes contre la langue française.* Montréal—1896. 306 pages.

Maximilien Bibaud : *Le mémorial des vicissitudes et des progrès de la langue française en Canada.* Rédigé dans un hameau de la seigneurie Deguire en 1870, revu à Montréal en 1876 et 1878. Montréal—1879. 128 pages in-12.

Oscar Dunn : *Glossaire franco-canadien, et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada.* Québec—1880. XXV-199 pages in-24.

(1) Philéas Gagnon ("Essai de bibliographie canadienne", p. 206) signale deux autres éditions ; l'une à Québec en 1861 et l'autre à Ottawa en 1867.

Alphonse Lusignan : *Fautes à corriger, une chaque jour.*
Québec 1890, 179 pages in-12.

Napoléon Legendre : *La langue française au Canada.*
Québec—1890. 177 pages in-12.

Sylva Clapin : *Dictionnaire canadien français ou Lexique glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-français.* Montréal et Boston—1894. 389 pages in-16.
P. G. R.

Noel Juchereau, sieur des Chatelets. (VII, II, 783.) —Noël Juchereau, sieur des Châtelets, (1) a joué dans la colonie de la Nouvelle France, un rôle considérable, de 1632 à 1649.

Originaire de la Ferté-Vidame, diocèse de Chartres, France, il avait étudié la loi et obtenu le degré de licencié en droit.

En 1632, il vint au Canada, dans les intérêts d'une compagnie de marchands, dont les principaux étaient M.M. Cheffault, de Paris, et Rozée, de Rouen, membres de la Compagnie des Cent-Associés. Il s'était formé, au sein de cette grande compagnie, une association particulière. Elle se chargeait "de payer les appointements du gouverneur, de lui procurer les vivres, d'entretenir les garnisons et de fournir toutes les munitions de guerre. Après avoir prélevé les deniers nécessaires pour couvrir ses dépenses, elle tenait compte du surplus des profits à la grande compagnie, qui avait son bureau à Paris. Pendant plusieurs années, les sieurs Cheffault et Rozée, sous la surveillance de M. Jean de Lauzon, conduisirent les affaires mercantiles et territoriales de la compagnie." C'est comme agent de cette asso-

(1) Les Châtelets, commune de Eure-et-Loir, à 44 kilomètres de Chartres.

ciation que Noël Juchereau, sieur des Châtelets, vint au Canada, en 1632.

Agent ou commis de la Compagnie des Marchands, M. des Châtelets était un des premiers personnages de la colonie naissante. On le voit figurer dans toutes les occasions solennelles.

En 1639, lorsque les religieuses Ursulines arrivèrent au Canada, c'est lui qui logea la Mère de l'Incarnation et ses vaillante campagnes. On lit dans l'acte de réception du 28 septembre 1639 : " Les prières finies, nous menâmes les dites Révérendes Mères Religieuses Ursulines et la Dame de la Peltrie en un corps de logis appartenant à Noël Juchereau, sieur des Châtelets, et ses associés, scis sur le bord de la rivière Saint-Laurent au-dessous du magasin des Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France." (1) Cette maison de M. des Châtelets, ce petit logis *sur le quai*, dont parle souvent la Mère de l'Incarnation dans ses lettres, occupait l'emplacement de l'hôtel Blanchard, à la basse-ville.

Au jour de l'an 1646, le Père Lalemant, supérieur des Jésuites, mentionne, entr'autres étrennes qu'il envoya à divers personnages, celles qu'il fit à M. Noël Juchereau, sieur des Châtelets : " Je leur (aux Ursulines) envoyai deux images de saint Ignace et de saint François-Xavier en émail ; on donna à Monsr Giffar un livre du P. Bonnet *De la vie de Notre-Seigneur*, à Monsr des Châtelets un des petits tomes de Drexellius *De Aeternitate* ; à Monsr Bourdon une lunette de Galilée où il y avait une boussole, et à d'autres des reliquaires, chapelets, images, etc." (2)

(1) " Les Ursulines de Québec, depuis leur établissement jusqu'à nos jours, ' tome premier, page 22.

(2) Journal des Jésuites—" The Jesuit Relations and allied documents, ' volume XXVIII, page 142.

Le dimanche des Rois de cette même année 1646, M. des Châtelets, qui était marguillier de Québec, avec M. Robert Giffard, le premier seigneur de Beauport, donnait le pain bénit en société avec son collègue : " Le 6, jour des Rois, il n'y eut point de pain bénit, mais seulement le dimanche d'après ; tous les deux marguilliers le firent ensemble, sçavoir M. des Châtelets et M. Giffard." (1)

Le Jeudi Saint, même année, M. des Châtelets figure dans la cérémonie du lavement des pieds : " Il y eut lavement des pieds à l'hôpital où assista le Père Vimont ; M. des Châtelets et autres y lavèrent les pieds à 18 sauvages, qui furent ensuite regalés " (2)

Un peu plus tard, il s'agit de la procession du Saint-Sacrement, et M. Noël Juchereau, sieur des Châtelets, est encore dans les honneurs : " Pour la procession, il fut arrêté que M. le gouverneur nommerait qui il lui plairait pour porter le dais de sa part, que les deux marguilliers le porteraient aussi et un sauvage : que les années d'après les marguilliers avec le curé aviseraient à qui il le faudrait offrir de le porter, la disposition des trois bâtons leur étant laissée libre et la disposition du 1er à M. le gouverneur. Ceux qui le portèrent cette année furent M. Tronquet de la part de M. le gouverneur, Monsr des Châtelets et M. Giffard, marguilliers, et Noël Negabamat." (3)

Dans l'automne de 1646, M. des Châtelets fut nommé commis-général sur les vaisseaux pour tous les achats. (4).

Le 18 septembre 1647, M. des Châtelets obtint de M. de Montmagny, suivant les pouvoirs à lui donnés par la Compagnie de la Nouvelle-France, la concession du fief de Maur

(1) Journal des Jésuites — " The Jesuit Relations and allied documents," volume XXVIII, page 144

(2) Idem, page 176.

(3) Ibidem, page 192.

(4) " page 234.

ou de Saint-Augustin, situé sur la rive nord du fleuve, près de Québec.

La même année, l'administration de M. de Montmagny étant terminée, M. D'Ailleboust fut nommé pour le remplacer comme gouverneur. Ce fut M. de Maisonneuve qui lui en apporta de France la nouvelle. M. D'Ailleboust résolut immédiatement de traverser l'océan pour aller traiter à Paris de plusieurs affaires importantes. Et il demanda à M. des Châtelets de l'accompagner. " Il prit la mer, le 18 octobre, lisons-nous dans l'*Histoire des Canadiens-Français*, en compagnie de M. Noël Juchereau des Châtelets, tous deux délégués par les habitants pour obtenir la réduction du traitement du gouverneur-général de vingt-cinq mille à dix mille francs, et autres changements qui furent approuvés par un arrêt du 5 mars 1648." (1)

M. des Châtelets mourut en France, au cours de ce voyage, laissant bien des regrets dans la colonie.

La nouvelle de la mort de M. des Châtelets parvint d'une manière bien singulière à Québec. Au mois de juillet 1649, arrivèrent en cette ville une trentaine d'Abénaquis, qui apportaient des lettres venues par voie de la Nouvelle-Angleterre. Parmi ces lettres, il s'en trouvait une de madame de Repentigny, à son mari, datée du 31 juillet 1648,—un an auparavant —, dans laquelle elle annonçait le décès de M. des Châtelets.

M. des Châtelets ne s'était pas marié, mais s'était constitué le protecteur de Jean, sieur de la Ferté, et Nicolas, sieur de Saint-Denis, fils de son frère, auxquels il donna les terres qui lui avaient été accordées près de Québec.

IGNOTUS

(1) Benjamin Sulte, " Histoire des Canadiens-Français," tome III, page 14.

Les Hurons en Tartarie. (VIII, I, 854.)—Dans le *United States Catholic Magazine* (vol. IV, p. 140) on voit que c'est le père jésuite Adrien Grelon (ou Greslon) qui rencontra en Tartarie une femme huronne qu'il avait connue en Amérique. Cette information doit provenir de son ouvrage *Histoire de la Chine sous la domination des Tar.ares* (1651-69), publiée à Paris en 1671. Le père Grelon vit aussi en Espagne un Iroquois qui après avoir reçu son instruction dans ce pays y fut ordonné prêtre.

Croyez-vous qu'il existe sur le continent américain un exemplaire de l'ouvrage du père Grelon ?

E.-H. BLAIR

Le gouverneur Prescott et sa famille. (I, XI, 107.)—Le général Robert Prescott, successeur de lord Dorchester au gouvernement du Canada, arriva à Québec le 17 juin 1796.

Dès le lendemain de son arrivée il honora le couvent des Ursulines de sa visite, ainsi que sa femme et ses demoiselles qui se montrèrent des plus aimables. C'est dans cette circonstance que le général Prescott témoigna à la Mère Supérieure, qu'il serait très flatté que Mlle Prescott passât chaque jour une heure dans le monastère des Ursulines pour se perfectionner dans la langue française.

La permission par écrit étant venue de l'évêché, le gouverneur en fut informé, et de ce moment, il n'y eut pas d'élève plus assidue au couvent des Ursulines que Mlle Prescott. La mère Françoise Panet de Saint-Jacques fut chargée de ces leçons, qui continuèrent pendant toute une année. Dans la belle saison, cette heure se passait d'ordinaire au jardin. Ce fut dans une de ces promenades que l'aimable jeune fille, toujours attentive à ce qui pouvait faire plaisir aux religieuses, remarqua le mauvais état du mur de clôture, du côté de la rue Sainte-Anne.

—“ Je vois, madame, que votre jardin n'est pas en sûreté ; ne vaudrait-il pas mieux réparer ce mur ?

—“ Oui, Mlle, repartit la mère Saint-Jacques, mais pour le moment la chose est impossible ; les pertes que nous avons faites, par suite des guerres qui ont désolé ce pays, et par suite aussi de la Révolution française, ne nous le permettent pas.”

Là finit la conversation ; mais Mlle Prescott ne fut pas plutôt de retour au château Saint-Louis, que l'on vit arriver des ouvriers de la part du gouverneur. Inutile de dire que les brèches du mur eurent bientôt disparu.

A partir du 1er janvier 1797 jusqu'à son départ, le gouverneur entra régulièrement au monastère des Ursulines pour sa visite de bonne année. Ces visites se faisaient toujours de la manière la plus aimable, en tenue de ville, sans aide-de-camp, n'ayant d'autre compagnie que les dames de sa famille. Un jour qu'il était ainsi venu seul avec sa fille aînée, après avoir reçu au pensionnat “ avec tout l'accueil possible ”, le compliment des élèves du couvent des Ursulines, il voulut s'arrêter quelque temps à la salle de communauté. La conversation s'engagea avec la plus aimable simplicité sur le sujet inépuisable, surtout pour des personnes étrangères à notre religion, du genre de vie des religieuses, de leurs occupations, etc. “ Je suis émerveillé, mesdames, dit-il, de votre manière de vivre ; mais cette solitude, ce silence, cette vie uniforme et laborieuse, doivent enfin lasser, ce semble, des natures sensibles et délicates comme les vôtres.” Les religieuses répondirent agréablement qu'elles se portaient mieux au monastère, pour la plupart, en se levant à quatre heures du matin, en priant longuement et en travaillant bien fort ; que lorsqu'elles vivaient au sein de leur famille. Mlle Prescott ajouta en riant qu'elle voyait toujours les religieuses si occupées,

qu'elles n'avaient réellement pas le temps de s'ennuyer.(1)
—“ Fort bien, fort bien, répliqua le gouverneur ; soyez heureuses, mesdames, comme vous méritez de l'être, et que vos années soient de plus en plus prospères.”

Au mois d'août de l'année 1797, Mlle Prescott devint épouse du capitaine Baldwin, aide-de-camp du gouverneur qui ressentit une grande joie de cette union. M. Baldwin était un officier recommandable par sa valeur et plusieurs autres belles qualités.

Quelques jours après son mariage, Mme Baldwin visitait ses bonnes amies des Ursulines, et connaissant la gêne pécuniaire de la communauté, elle laissa 10 louis à la Mère Supérieure, pour reconnaître quelques petits ouvrages en écorce dont les religieuses lui avaient fait présent.

Dès son berceau Mlle Prescott avait vu toutes les joies de la terre lui sourire ; déjà distinguée par sa position sociale, elle se faisait remarquer encore davantage par un esprit supérieur, des talents de premier ordre, et les charmes de son caractère. Mais par un de ces malheurs que la sagesse de Dieu prépare aux plus élevés comme aux derniers des hommes, il y eut bientôt à son occasion un deuil immense. Mme Baldwin mourut à Québec, le 27 juin 1798, et d'abondantes larmes coulèrent de bien des yeux à cette triste nouvelle. Le gouverneur surtout demeura inconsolable ; il parlait encore, à la fin de l'année, avec l'accent de la plus amère douleur, de la perte qu'il avait faite et ce fut comme souvenir de l'affection que sa chère fille avait toujours eue pour le Monastère des Ursulines que le 24 décembre, il fit présent à cette communauté de la somme de 960 livres. Lady Prescott ne laissait également passer aucune occasion d'exprimer aux Ursulines les sentiments d'affection qu'elle partageait à leur égard avec sa bien-aimée fille.

(1) Really, Papa, these ladies are all so very busy from morning until night, that they have no vacant hour to feel lonely.

En 1793, sir Robert Prescott fut rappelé à Londres pour y rendre compte, disent les historiens, des difficultés qui s'étaient élevées au sujet des terres concédées sous son administration. " Il est regretté, nous dit l'archiviste du Monastère des Ursulines, de tout ce qu'il y a de bons citoyens dans la province. C'est un homme qui ne connaissait d'autre règle que celle de la justice, ses égards et sa considération pour le clergé ont paru en bien des circonstances, et il n'a cessé de donner à notre communauté des marques d'une bienveillance toute spéciale. Nous avons perdu en Mme Baldwin une grande protectrice, et nous perdons actuellement un grand protecteur en M. son père. A sa visite d'adieu, qui a été des plus gracieuses, sa dame nous a délicatement fait don de quarante piastres d'Espagne (240 livres). Ils se sont embarqués le 14 août 1799, faisant voile pour Londres."

Cette appréciation ne s'accorde peut-être pas avec celle de certains historiens ; mais tant de bons procédés envers une communauté religieuse cloîtrée (qui ne fut probablement pas la seule à éprouver sa bienveillance), parlent, il nous semble, en faveur du général Prescott. Les Annales du Monastère des Ursulines, en mentionnant les actions de grâces publiques rendues à Québec à l'occasion de la victoire des Anglais à Aboukir disent " qu'en dépit des prétentions de l'évêque anglican, M. le général consulta Mgr de Québec, sur le jour à fixer pour la fête " ; ce qui annonce certainement beaucoup de considération pour la population catholique du pays. Au reste, M. l'abbé Ferland, dans sa vie de Mgr Plessis, paraît avoir pensé comme l'Annaliste des Ursulines, au sujet du gouverneur Prescott.

A son arrivée en Angleterre, sir Robert Prescott alla se fixer à Rose Green, où il vécut privément. Il mourut en 1815, dans la 89e année de son âge. (1).

(1) " Les Ursulines de Québec."

Le major-general Sir Isaac Brock. (VII, XII, 846.)—Le major-général sir Isaac Brock, naquit à Guernesey le 6 octobre 1769. Entré dans l'armée dès l'âge de quinze ans, il ne tarda pas à s'y distinguer et arriva en peu d'années aux grades les plus élevés. Il vint au Canada avec son régiment, le 49^{ème} de ligne, au printemps de 1802. En 1810, il fut nommé commandant général des troupes dans le Haut-Canada et puis président ou administrateur du gouvernement de cette Province en remplacement du lieutenant-gouverneur Gore qui avait obtenu un congé. Lui-même fut sur le point de se faire rappeler en Angleterre, afin de trouver de quoi alimenter et satisfaire plus amplement son ardeur militaire, mais voyant que la guerre allait éclater de nouveau entre l'Angleterre et ses anciennes colonies, il crut que l'honneur et le devoir s'opposeraient à une telle démarche, et demeura bravement à son poste. Quittant York où il venait de clore les travaux de la législature, il se hâta de porter secours, avec une couple de cents hommes, aux troupes qui faisaient face à Hull. La prise de Détroit ne tarda pas à couronner son énergique conduite dans le maniement de sa petite armée, et de suite il vola sur un autre point où il croyait être nécessaire à la défense, mais il devait y trouver la mort, la mort d'un héros. Le 13 octobre 1813, il fut tué sur le champ de bataille de "*Queenston Heights*", après avoir remporté une victoire éclatante sur l'ennemi qui fut écrasé. Ses restes mortels reposant dans cet endroit sacré et sont recouverts d'un remarquable monument élevé à sa mémoire par ses compatriotes reconnaissants.

On lui érigea aussi dans la cathédrale de Saint-Paul, à Londres, un magnifique sarcophage.

Plus humblement, mais avec non moins d'admiration pour le vaillant soldat, les citoyens de Montréal lui érigèrent une modeste statue qui malheureusement a disparu depuis longtemps. Durant plusieurs années et jusqu'à la

démolition de l'édifice qui lui servait de base, on pouvait la voir sur une colonne en pierre de taille qui s'élevait d'une quinzaine de pieds audessus du pignon en croupe de la maison formant l'encoignure des rues McGill et du Collège. Nous croyons que là se trouvait le bureau des diligences du Haut-Canada : "*Upper Canada Stage Office*", et l'Hotelierie dite "*The American House*". Que sont devenus cette statue et son piédestal ? Les démolisseurs l'auront fait servir à quelque piètre œuvre, sans doute ! L.-F.-G. B.

Une apparition. (VII, II, 856.)—Avant d'aller se distinguer en Flandres, sir John-Coape Sherbrooke avait été en garnison avec son régiment, le 33ième, au Cap-Breton.

Un soir, le capitaine Sherbrooke et le lieutenant (plus tard général) George Wynyard étaient assis dans l'appartement de ce dernier, qui avait deux portes l'une donnant sur le dehors, l'autre sur sa chambre à coucher. De la chambre à coucher pour aller dehors il fallait absolument passer par la pièce où était les deux amis. Tout à coup Sherbrooke aperçut dans la porte de cette chambre un grand garçon d'une vingtaine d'années, la figure pâle comme la mort. Au cri de surprise proféré par Sherbrooke, Wynyard se tourna vers l'apparition.

—Grand Dieu, mon frère, s'écria-t-il en saisissant le bras de Sherbrooke.

—Votre frère ?

—Que voulez-vous dire ? Vous devez vous tromper. Assurons nous en.

Ils se précipitèrent dans la chambre. Plus rien. L'apparition était disparue.

Quelques semaines plus tard, le courrier d'Angleterre apportait une lettre cachetée de deuil à Sherbrooke. "Avertissez votre ami Wynyard, y lisait-il, que son frère favori est mort."

Il était mort le jour et l'heure où Sherbrooke et Wynyard avaient vu la mystérieuse apparition. R.

QUESTIONS

861—Bibaud, à la page 109 de son *Dictionnaire historique*, nous parle d'un peintre du nom de Dulongpré. " Ses plus beaux ouvrages, dit-il, sont les portraits du fondateur du collège de St-Hyacinthe, de madame Viger, mère de l'hon. D.-B. Viger, et quatre figures de femmes représentant les quatre saisons. " Où et quand a vécu Dulongpré ? Etait-il canadien ?

P. O.

862—Pourriez-vous vous charger de la recherche historique suivante que me demande un Religieux de mes amis établi à Nice, France, où il fait de la prédication. Voici le texte de sa lettre :

" Parmi mes auditeurs de Notre-Dame j'ai connu un M. de Richebourg, jadis magistrat. Or, il m'a dit avoir dans sa famille une arrière grande tante, morte en odeur de sainteté à Québec, en religion, même fondatrice de quelque chose dans le 18^e siècle. C'était une veuve, madame de Baraudin, anciennement mademoiselle de Bougainville, parente du célèbre explorateur. Ils désireraient, dans la famille de Richebourg, savoir certains détails. Pourriez-vous faire identifier cette dame ?

" A. V."

863—A quel comté appartient l'île aux Lièvres ? Charlevoix ou à Témiscouata ?

BELD. F.

864—Lisant ces jours derniers *l'Eglise romaine en face de la Révolution* par Crétineau-Joly, j'ai rencontré un représentant de l'Angleterre, demeurant à Rome, portant le nom de Lord Minto, pendant les premières années du règne de Pie IX. Ce Lord Minto est-il parent de notre gouverneur-général ?

BELD. F.

DESIDERATA

Revue Canadienne : 1871, mai—1872, déc. 1873, fév., mars, avril, oct.—1874, mai, juin, août, sept., oct., nov., déc.—1876, mars, mai—1877, jan., sept—1878, sept, oct —1879, fév., mars, mai, juin -- 885, mai—1886, juil, août, sept., oct., nov., déc.—1887, jan., mars, juin—1889, avril—1891, mai, juin, août, nov., déc.—1893, août, sept., oct.—1894, mai.

Les Ursulines de Québec, vol IV.

Echo du cabinet de lecture paroissial, 1859, nos 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24.

Royal Society of Canada, Transactions, années 1898 et 1899.

Langevin, *Notes sur les registres de Beauport*, vol. II.

Legendre, *Echos de Québec*, vol. 1.

Turcotte, *Le Canada sous l'Union*, première partie.

Mgr Guay, *Chroniques de Rimouski*, vol. II.

Semaine religieuse de Québec, vol. I, nos 4, 31 ; vol. III, no 1 ; vol. IV, nos 4 et 6 ; vol. V, nos 3 et 27 ; vol. VI de no 7 à no 52.

Le Passe-Temps vol. I. no 23 ; vol. III, no 74.

Soirées Canadiennes (anciennes) 1862, jan., fév., mars, avril, juil., août, sept., oct.—1863, jan., fév., mars, avril, mai, juin, août, sept., oct—1864, jan., fév., mars, sept., oct., nov., d. c.

Nouvelles Soirées Canadiennes, vol. II, nos 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12 ; vol. IV, nos 7, 8, 9, 10, 11, 12 ; vol. VI, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 ; vol. VII, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8.

Canadiana, vol. I, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8.

Desjardins, *Débats de la Législature de Québec*, année 1879.

O'Callaghan, *Documents relating to the colonial History of the state of New York*, vols III et IV.

Report of the state trials, before a general Court martial held at Montreal in 1838-9, vol. II.

Bulletin des Recherches Historiques, livraisons de la première année (1895).

Annuaire de l'Institut Canadien de Québec, nos 1, 2, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 12, 14.

PIERRE-GEORGES ROY, LÉVIS.

QUÉBEC-CENTRAL

SERVICE D'HIVER, 1901-02

Allant au Sud

EXPRESS DIRECT pour Saint-François, Mégantic, Sherbrooke, Boston, New-York, Portland et tous les endroits du sud, quitte Lévis à 3.10 h. p. m.

ACCOMMODATION pour Sherbrooke et tous les points sur le Boston & Maine Ry., quitte Lévis à 7.00 h. p. m.

MIXTE pour Mégantic, quitte Lévis à 8.15 p. m.

Allant au Nord

EXPRESS de New-York, Boston, Sherbrooke, Mégantic, Saint-François et tous les endroits du sud, arrive à Lévis à 1.20 h. a. m.

ACCOMMODATION de St-Jean, N. B., Mégantic, arrive à Lévis à 7.15 a. m.

MIXTE, Mégantic, arrive à Lévis, 6.45 h. p. m.

FRANK GRUNDY.

J.-H. WALSH.

Gérant Général.

Agent Général des Passagers.

Notre-Dame de Lorette

EN

LA NOUVELLE-FRANCE

PAR

L'ABBÉ L. ST-G. LINDSAY

PRIX : \$1.00

S'adresser à l'auteur,

Archevêché de Québec,

Québec